

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-11

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés :

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le douze février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 février 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absent : BERTHALON Jérôme - LUTZ Sandrine

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : SUBVENTION A L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'aide financière de l'Amicale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA) et propose de l'accompagner en lui octroyant une subvention de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 200 € à la FNACA.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.



Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS